

CLDR – 05 juin 2018

COMPTE RENDU

Présences :

Pour la CLDR : 22 membres (voir liste en annexe)

Pour la FRW : Anne Klein

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la dernière réunion
2. Projets en convention / demande de convention : Actualité et précisions
3. Suivi des différents groupes de travail
4. Suivis
 - a. Plateforme interservices
 - b. Actions sécurité routière
 - c. Projets budget participatif
5. Suites et divers

1. Approbation du PV de la dernière réunion

Alain Libar émet différentes remarques. Comme elles concernent davantage le fonctionnement de la CLDR que le Procès-Verbal de la dernière réunion, celles-ci seront annexées au PV.

2. Projets en convention / demande de convention : Actualité et précisions

2017

1. Aménagement de la traversée de Manhay 1
2. Création de logements intergénérationnels 2

2018

3. Aménagement de voies lentes 3

3 projets dont voici les stades d'avancement :

1. CONVENTION FAISABILITE

1.1. Demande de convention

- 3
 - Choix de la fiche projet
 - Décision de principe par le Conseil communal
 - Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
 - Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
 - Signature par Ministre de Convention-faisabilité

1.2. Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- 2
 - Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
 - Désignation auteur de projet
 - Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
 - Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
 - Comité d'accompagnement
 - Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

2. CONVENTION REALISATION

1 2.1. Adjudication

2.2. Exécution des travaux

2.3. Fin des travaux

3. Suivi des groupes de travail

Cinq groupes de travail se sont réunis. Pour chacun des groupes, un participant explicite les avancées.

GT énergie

- Retour :

La « Convention des maires pour le climat et l'énergie » est un outil européen qui concerne les émissions CO₂ et donc la lutte contre le dérèglement climatique. Cet outil veut aider les états membres à atteindre les objectifs de la directive européenne « Climat Energie 2020 », il a été développé en particulier pour les communes. A savoir, il n'y aura pas de sanctions si les objectifs ne sont pas atteints en 2030.

Il existe un lien entre la Convention des Maires et la politique régionale. Le Gouvernement wallon adoptait en avril 2016 son Plan-Air-Climat (PACE) pour la période 2016-2020. Il y est annoncé « l'existence d'un PAED (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable) deviendra une condition nécessaire à l'éligibilité d'une commune aux nouveaux mécanismes d'aides (UREBA et Prêts à taux zéro) ».

Ainsi, le GT énergie Manhay a alimenté le PAED de la commune en idées d'actions douces et dures pour :

- Réduire de 27 % la consommation énergétique
- Augmenter la production des énergies renouvelables de 27 %

Le GT a également identifié les actions/projets pour lesquels ses membres souhaitent s'investir en priorité.

- Remarques CLDR : /

GT aînés

- Retour :

Deux fiches intéressent ce groupe : l'aménagement des logements intergénérationnels et le maintien à domicile des aînés. La 1^{ère} réunion portera uniquement sur la 2^{ème} fiche, vu la présence de Mme Guffens de l'ASBL Bien Vieillir. Le Bien Vieillir est une association qui défend une vision positive et réaliste de l'avancée en âge et qui soutient un accompagnement bienveillant des personnes âgées. Elle propose conférences, formations, soutien à la politique gérontologique dans une commune, recherche sur les besoins, ... Mme Guffens explicite ensuite au Groupe ce que peut faire une commune en soutien et pour informer au mieux ses habitants sur les aides et les services disponibles en réponse au vieillissement. L'ensemble des membres estiment qu'il est absolument nécessaire de se nourrir d'abord du vécu de leurs aînés pour mieux cerner leurs besoins actuels et futurs, ainsi que les freins à l'usage des services. Ainsi, avant de décider quelle qu'action que ce soit, l'idée est de mettre au point une démarche qui permettra de pointer les réels soucis – besoins – attentes des aînés de la commune.

Il faudra aussi réfléchir qui pourra participer à cette récolte d'informations, certains membres jugent délicat d'interviewer leurs aînés proches.

Une piste : collaborer avec l'ASBL Bien Vieillir qui a déjà eu l'occasion de mener ce type de démarche.

Constat : la dimension rurale de la commune permet que la solidarité existe encore à Manhay, mais elle s'effrite. Il faut tout faire pour la sauvegarder au travers de projets, voire micros projets, avec le soutien des politiques.

Le collègue a manifesté son accord d'un travail en collaboration avec Mme Guffens.

- Remarques CLDR :

- Il faudra informer les habitants suffisamment pour qu'ils s'approprient ce projet, pour que ce projet « trouve son public », c'est-à-dire des personnes âgées et des jeunes couples qui seront heureux de pouvoir investir les lieux.
- L'apport de Mme Guffens semble très intéressant.

GT sentiers

- Retour :

Deux fiches en lot 1 concernent les chemins, sentiers, voies lentes (étude pour l'une, réalisation pour l'autre). L'une met en avant des objectifs davantage touristiques tandis que l'autre des objectifs de mobilité douce au profit des habitants.

Lors du GT, Carole Wéry du Gal a présenté la fiche « vélo » projet prévoit la création d'une plateforme collaborative de gestion des voies lentes, la formation de coaches Vélos, le soutien à la création d'activités et de services de mobilité et la sensibilisation et promotion.

Pierre Emmanuel Gillard, président du SI a ensuite présenté une carte répertoriant tous les itinéraires touristiques (anciens et en projet) de la commune de Manhay.

A noter, les membres du GT es membres du GT souhaitent modifier les critères qui permettront de juger de la pertinence de tronçons, ainsi, concernant la distance/temps maximum pour les piétons, ils retiennent 2km à faire en 30 min et pour les cyclistes, 10km à faire en 40 min.

Anne Klein propose d'organiser pour la suite, des « descentes sur le terrains » pour déterminer la faisabilité des tracés proposés lors d'une 1^{ère} réunion sur le sujet (en 2016) et identifier ensuite d'éventuels tracés alternatifs.

- Remarques CLDR :

- Le budget pour ce projet est très conséquent.
- Attention à l'aspect de l'entretien ; un tronçon mal entretenu, boueux ne sera pas fréquenté et compromettra dès lors tout le projet. Il faut avoir une réflexion en amont sur l'entretien.
- Le parrainage est une bonne idée.
- Réfléchir aussi au type de balisage, souvent les infrastructures s'abiment or elles sont coûteuses.

GT Produits locaux

- Retour :

Un groupe « conso locale » existe déjà à Manhay. Son objectif : faire découvrir les produits locaux de Manhay/Erezée. L'ambition de Conso locale : arriver au 100% de consommation locale

Le GT « produits locaux », partageant le même objectif, rejoint et intègre le groupe « conso locale.

Le GT souhaite creuser et cerner la notion de « produits locaux » pour avoir une définition consensuelle et partagée par le groupe. Il est décidé de construire cette définition en commun à l'aide d'un outil de partage en ligne où chacun complète.

Le GT a sélectionné dans la fiche les projets qu'il souhaite mettre en œuvre :

- ✓ Introduire l'utilisation des produits locaux dans les cahiers des charges des collectivités
- ✓ Faire circuler un camion « épicerie ambulante » qui commercialise les produits locaux
- ✓ Mettre en place une information sur les producteurs locaux sur le site internet communal
- ✓ Créer une brochure, un toute-boîte reprenant tous les produits locaux
- ✓ Créer une brochure d'accueil des nouveaux arrivants
- ✓ Mettre en place un week-end des produits locaux
- ✓ Faire en sorte que les comités utilisent une part de produits locaux lors de leurs événements

- Remarques CLDR :

- S'inspirer/collaborer avec Laurie Huet, SOCODIDA qui commercialise et livre des produits de bouche artisanaux dans la commune + magasin produits locaux à Villette
- Distribuer des produits locaux dans les gîtes
- Penser à élargir les produits locaux à davantage que les produits de bouche

GT Nature

- Retour :

La fiche projet recommandait de procéder comme suit :

1. Analyser, inventorier le contexte existant (richesses naturelles, paysages)
2. Mettre en place des actions ponctuelles
3. Sensibiliser et communiquer

Le groupe estime que la réalisation d'un inventaire de la biodiversité sera trop fastidieux et trop compliqué à réaliser pour des citoyens bénévoles. Dès lors, ils proposent de :

1. Rédiger un article dans le bulletin communal avec :
 - Explicatif du GT, sa raison d'être, son objectif
 - Sollicitation des citoyens, les invitant à prendre une photo d'un « beau coin de nature encore sauvage, rare et/ou menacé sur la commune qui mériterait d'être protégé et/ou restauré » + localisation
2. Solliciter les enseignants pour participer (voir ci-dessus)
3. Questionner le DNF, le service environnement de la commune pour compléter ce 1er cadastre
4. Alimenter et inciter les habitants à alimenter le site d'inventaire de Natagora
« observations.be »

Une fois ces « beaux coins de biodiversité non exploitables dans le cadre d'une agriculture intensive » identifiés, mettre sur pied une coopérative pour une gestion « commune » de ces petites parcelles (cfr petites propriétés forestières)

Outre cette action, considérant que beaucoup de sites intéressants ont été identifiés dans le réseau « Natura 2000 », le groupe pense qu'il pourrait être utile d'inciter les propriétaires à entamer les actions de restauration préconisées dans ce cadre (sachant qu'elles peuvent être subventionnées). Pour ce faire, il serait intéressant de s'associer à « Natagriwal », organisme conseil sur le fonctionnement et la réglementation Natura 2000.

Le groupe s'intéresse également à la reconstitution de vergers et décide de :

1. Réaliser un inventaire des vergers existants
2. Rédiger un article dans le BC afin de :
 - faire un appel aux habitants pour qu'ils renseignent leurs vergers, fruitiers
 - présenter l'initiative de M. Philippot (verger)

- Remarques CLDR : /

4. Suivis

La plateforme interservices

1. Au niveau du Développement Durable
Concernant les techniciennes de surface :
 - Création descriptif de fonctions propre
 - Formation « techniques de bases »
 - Formation gestion du tri par l'AIVEConstruction d'un abri + dalle en béton pour le tri des déchets
Remise en état du parterre à l'entrée de l'Administration.
2. Au niveau de la communication et de l'organisation interne
Proposition d'une « charte de fonctionnement » entre élus et administration
Proposition d'une fiche de suivi pour les nouveaux dossiers

Actions de sécurité routière

Les membres émettent différentes remarques :

- Ils n'ont pas reçu le résultat des tests sécurité routière → **A faire – AK**
- Peu de concrétisations suite aux tests
- Quid si le test est mauvais, quelle suite réserve-t-on au problème ?
- Pas d'informations sur les raisons qui motivent une non intervention → **Améliorer le suivi et la communication au sujet des tests**
- Les tests de comptage n'ont toujours pas été réalisés à Vaux Chavanne → **Difficulté à se procurer le matériel de comptage, dès lors, la commune s'est reposée sur les avis des habitants transmis au cours de la réunion de présentation de l'avant projet.**
- Intégrer des chicanes à Mont et au Coignelot

Budget participatif

Un seul dossier a été rentré dans le cadre du budget participatif par l'ASBL comité des jeunes de Lamormenil – Freyneux. Il concerne l'amélioration de l'acoustique et des sanitaires de la salle de village. Vu qu'il n'y avait qu'un seul projet, le jury n'a pas été réuni. Le projet est présenté en CLDR par José Tassigny.

Les membres CLDR sont ensuite interrogés quant à leur appréciation globale du projet. Ils valident la demande de l'ASBL et propose d'octroyer la subvention « budget participatif », mais les membres regrettent que le jury n'ait pas été réuni.

Ils souhaitent qu'à l'avenir, même si un seul projet est rentré, le jury puisse être consulté et réuni.

5. Evaluation

Appréciation :

Non satisfait : 1

Mitigés : 9

Satisfaits : 5

+
<ul style="list-style-type: none">• Toujours une bonne direction de ta part Anne avec une capacité étonnante à recadrer le discours lorsqu'on s'égaré.• Les réunions sont toujours très bien préparées par Anne.• Retours des différents GT intéressants• Les intervention et présentations de chacun• Youpie, on avance dans tous les groupes de travail !
-
<ul style="list-style-type: none">• Qu'on arrête de confondre la CLDR avec le Conseil communal ou une tribune électorale.• Réunion déjà polluée par des positions et prises de parole préélectorale• Trop d'interventions personnelles sans grand intérêt• Et que c'était lent (sécurité)• Le point sécurité routière : projet peu exploité, dossier pas étudié pour la réunion. On manque de connaissance des projets et étude. Dommage.• Manque de suivi pour les projets sécurité quand les tests ne sont pas concluants, ils sont abandonnés.• Un seul projet sécurité a abouti.• Dommage pour les projets passés/signés sans phases test• Evaluation sécurité routière très nébuleuse• On ne fait pas confiance aux habitants réclamant la sécurité dans les villages• Le motif premier de mon inscription était la sécurité de mon village. Les procédés de suivi sont trop lents ou inexistantes par les autorités• Peut-être devrait-on demander un payage pour entrer dans certains villages !!! Je pense que toutes les routes sont citoyennes et pas à réserver aux gens du village ou alors que l'on cloître ce village et le zoning en même temps. Pauvre mentalité, triste !• Manque de rapidité, tout est trop lent• Dommage des différentes interventions politiques
Propositions
<ul style="list-style-type: none">• Pour assurer des débats constructifs et ne pas partir dans tous les sens, disposer des éléments, résultats concrets. Cela évitera je pense de discuter dans le vide, et bien des frustrations• Commencer à avancer dans les projets avant que ceux-ci soient approuvés par le collège• Avancer plus, ne pas répéter tout le temps les mêmes choses à chaque réunion

Annexe : Liste de présences

Président : Patrick GILLARD	P		
Pour les représentants du Conseil communal		Pour les représentants du Conseil communal	
Mr Robert WUIDAR	A	Mr Stéphane WILKIN	E
Mr Pierre HUBIN	P	Mr Pascal DAULNE	A
Mr Geoffrey HUET	P	Mr Marc GENERET	A
Pour les représentants de la population		Pour les représentants de la population	
Mr Nicolas ANDRE	P	Mme Anne BERNARD	P
Mme Sylvie BURTON	A	Mme Marielle CONRAD	P
Mme Aline CLESSE	P	Mme BERNIER Manon	A
Mr Benoît CORNET	P	Mr Christian DELANDE	A
Mr Barthélémy DEMOITIE	A	Mme MUHLEN Nancy	A
Mme Marie-Caroline DETROZ	P	Mme Brigitte EMONDS-ALT	A
Mme Martine GROGNARD	A	Mme Anne FAGNANT	A
Mme Marie-Thérèse HUBERT	A	Mr Pierre-Emmanuel GILLARD	P
Mr Philippe KREINS	E	Mme Anne HUBERT	A
Mr Emmanuel LEBOUTTE	P	Mme Jocelyne JACOBS	P
Mr Jacques LESENFANTS	P	Mr Damien LECART	P
Mr Michel LESENFANTS	P	Mr Alain LIBAR	P
Mme Monique LIBOTTE	P	Mme Edith PIRET	P
Mr Joseph PIERRET	P	Mr Marc POTTIER	A
Mme Annette PIROTTE	P	Mr José TASSIGNY	P
Mr Laurent REYNDERS	A	Mr Fabrice PETIT	P
Mr Vincent SEPULT	E	Mr Philippe WUIDAR	A
		Mme Maggy VAN LERBERGHE	A

Légende :

P : présent / E : absent et excusé / A : absent non excusé / D : démissionnaire